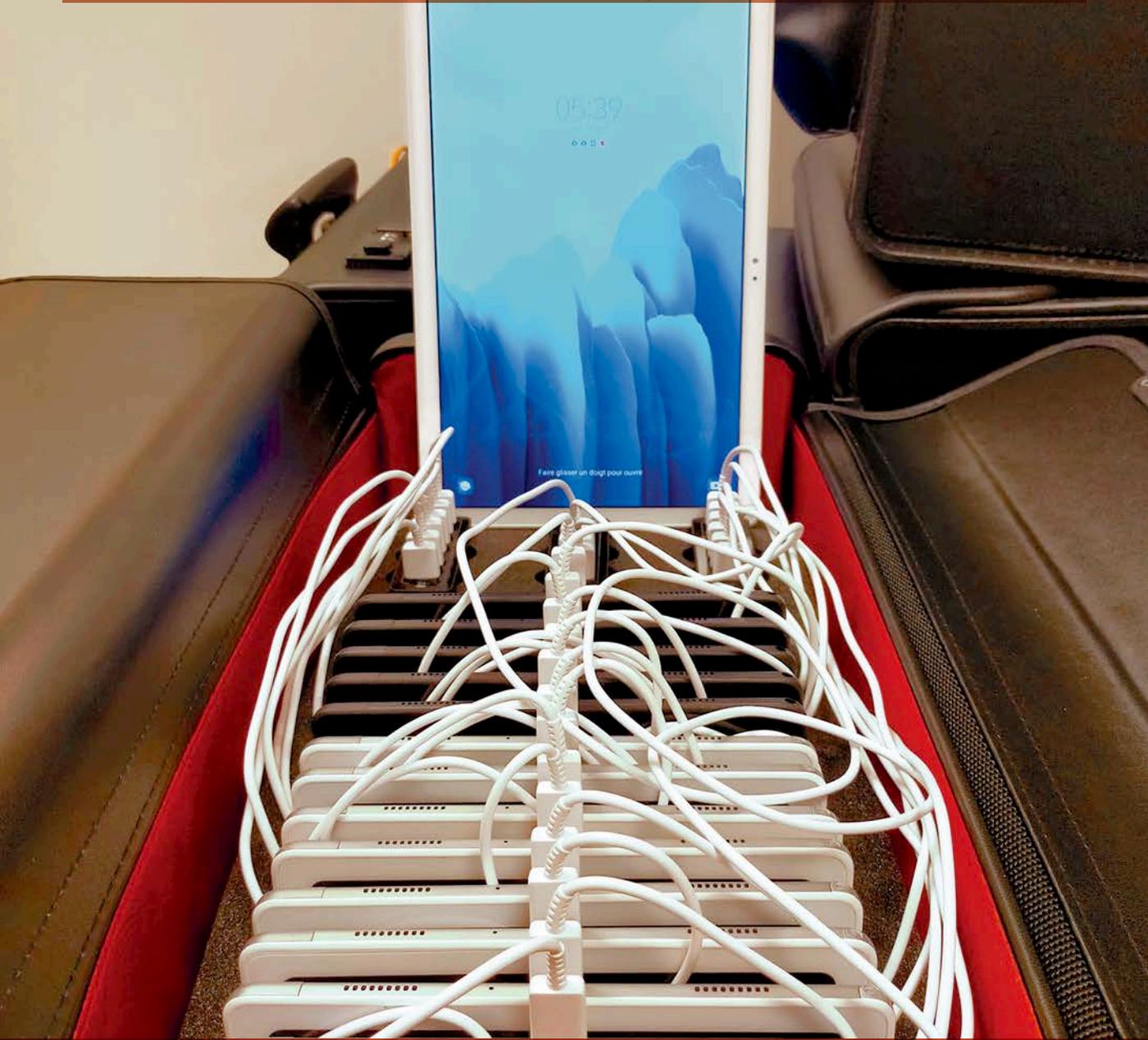


Harfleur Zoom

Informations Municipales – numéro 124 – Mai 2024



Budget : investir pour accompagner le quotidien

Photo : tablettes destinées aux écoles

Les Jeudis POP - Acte 2 :

Alimentation et éducation dans notre ville

La Taillanderie - 23 Mai 2024 - 18h

A l'occasion de cette nouvelle rencontre, il s'agira d'aborder les questions relatives à l'alimentation et à l'éducation dans notre ville.

L'alimentation est au cœur du projet social et c'est la raison pour laquelle la Municipalité propose des tarifs de cantine parmi les plus bas de l'agglomération, pour une qualité qui n'a cessé d'augmenter depuis le début du mandat.

Il ne s'agit pas seulement de manger mais surtout de bien manger car l'alimentation touche à la fois aux questions de santé, d'équilibre, de bien-être mais aussi de lien social. Qui n'a pas une recette de grand-mère à partager qui traîne au fond d'un tiroir ?

En parallèle, l'autre thème abordé sera celui de l'éducation : dans le fait de repenser l'éducation réside aussi toute l'ambition municipale à travers des formes alternatives d'éducation populaires. L'école, même si elle en est un pilier fondamental, n'est pas l'unique source d'apprentissage des enfants, et la Municipalité déploie d'autres dispositifs qui viennent en complément par des biais différents.

Une école sans espace physique, c'est un peu la philosophie de l'École du Goût qui peut se décliner partout, mais aussi celle de l'école du vélo qui fait partie du programme municipal et qui a déjà pris ses marques dans la ville, ou encore celle de l'école d'éducation à la nature, entre autres projets.

Alors rendez-vous est pris le jeudi 23 mai, pour en parler, en débattre, en projeter...

Retour sur l'acte 1 : on fait l'bilan, calmement

Une première édition dans une Taillanderie baignée de lumière, qui a été appréciée par les participants.

Après avoir été informés sur ce que la ville met en place en matière de biodiversité : label Territoire engagé nature, vergers, jardins familiaux, renaturation de l'impasse des Prés... Après avoir appris ce que représente l'entretien de la ville dans le détail et la complexité (quantité d'enlèvement de déchets par les services, linéaires nettoyés à la main, kilomètres parcourus par la balayeuse ou encore coût d'entretien du matériel), les Harfleurais présents ont pu échanger une heure durant avec les élus. Déchets, civisme, espaces verts, ordures ménagères... tout a été passé en revue.

Et rapidement, un sujet a été mis en débat : le lieu d'implantation du futur verger participatif.

C'est le Calvaire qui a été retenu, maintenant, y'a plus qu'à ! Nous vous en tiendrons informés.



Sommaire

Retrospective

Dossier

Focus

En détails

Actu

Infos

Conseil municipal

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du plateau
14 600 Honfleur

En mai fait ce qu'il te plaît

Ce dicton populaire permet de laisser entrevoir un ciel radieux, des journées ensoleillées et la vie en extérieur. Cette année cela n'a pas été vraiment le cas, seuls quatre jours ont échappés à la pluie et/ou au vent.

Mais est-ce que le « fait ce qu'il te plaît » se rapporte réellement à la météo ou aux bonnes manières et donc au savoir-vivre en société ? Ces mots semblent parfois désuets alors qu'ils contribuent uniquement aux relations harmonieuses entre les individus. Pour exemple : passer la tondeuse à l'heure des repas est certainement à proscrire afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage !

Lors des réunions et permanences de quartier, les sujets qui reviennent le plus souvent sont justement ceux relatifs aux incivilités. Pourtant le civisme contribue au quotidien, à rendre notre commune agréable pour tous. Pour ce faire la recette est fort simple : respecter des règles de vie collective en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements.

Solutionner toutes les incivilités ou les problèmes de voisinage serait utopique, mais essayer ensemble de les atténuer, pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect des autres est possible.

Christine Morel
Maire d'Harfleur



Fête de la Scie 2024 - Christine Morel et «Les Dernières Amazones».

Rétrospective en images !



Percutante



Flamboyante



Conviviale



Familiale



Historique



Rétrospective

Théâtrale



Populaire



Artisanale



Artistique



En bref et en images



Ciné Pop Corn !
Dès 16h30, les animations ont débutés et se sont enchaînées. A l'occasion de la thématique «Tim Burton», entre films, quizz ciné Burton, Pixel Art, doublage de film en direct, et dans un décor magique fidèle à l'univers du réalisateur, le public s'est régalé d'un délicieux moment !



Rencontre avec les jeunes allemands

Une délégation de 15 jeunes allemands lors d'un échange avec le collège sont venus partager un moment avec les élus harfleurais en salle des mariages avant d'aller visiter le musée du Prieuré d'Harfleur.



La Fête de la Scie c'est tout cela à la fois !
Rendez-vous en 2026 pour fêter, ensemble,
ses 40 printemps !

Dossier

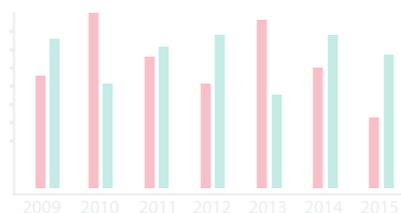
Budget : investir pour accompagner le quotidien

Notre budget 2024 est un budget résolument volontariste et c'est avec plaisir que nous vous le présentons dans ce numéro du Zoom. Nous avons choisi d'accentuer l'effort porté depuis le début du mandat sur le tryptique : environnement, solidarité et attractivité, parce qu'Harfleur est une ville où l'on doit pouvoir respirer, une ville humaine où chacun doit pouvoir bien vivre et une ville que l'on aime et que l'on veut voir toujours plus belle.

C'est tout le sens de ce que nous présentons ici. Nous investissons pour continuer à rendre nos bâtiments moins énergivores, nous travaillons avec le Département pour préserver notre Espace Naturel Sensible et le faire connaître, nous continuons à planter des arbres ou encore à sensibiliser à la nature. Nous renforçons nos actions envers le public, notamment en maintenant des tarifs pour la restauration municipale ou les centres de loisirs, très bas et inchangés pour celles et ceux qui ont peu de moyens, nos services restent présents sur tout le territoire Harfleurais et nous investissons afin que chacun puisse vivre chez lui comme dans l'espace public, sereinement. Enfin, nous avons choisi de mener des travaux d'envergure pour prendre soin de notre patrimoine, et nous travaillons sans relâche à faire rayonner la ville au-delà de ses murs.

Je vous laisse découvrir ce qui nous attend pour 2024 et vous en souhaite une belle lecture !

Christine Morel



Entretiens

Les élus harfleurais en parlent

Justine Duchemin / Éducation

Cette année, nous avons choisi d'investir pour nos écoles dans la mise à disposition de matériel informatique pour les écoles maternelles et de l'augmenter pour les écoles primaires. Cette décision, c'est un travail mené depuis le début du mandat où nous avons construit au fil des rencontres des liens de confiance et de travail communs avec les équipes enseignantes et avec les parents d'élèves. On construit avec eux, c'est ce qui nous permet d'investir intelligemment et de façon raisonnée.



Ousmane Ndiaye / Patrimoine

Protéger le patrimoine, tout le patrimoine, cela passe notamment par la réfection de l'Eglise Saint-Martin. Après les études de stabilité que nous avons menées les années passées et la réfection des chéneaux, c'est désormais au tour du toit de la sacristie d'être remis en état. Le patrimoine, ça n'est pas que le bâti, c'est aussi le patrimoine dit immatériel. Notre demande d'entrer dans le patrimoine culturel immatériel français pour la Fête de la Scie est une aventure qui va mettre en avant notre conception populaire de la culture et la préserver pour des années à venir. Et cela se construit avec vous !



Sylvie Burel / Proximité

Renforcer notre présence auprès des habitants, c'est ce que nous prolongeons avec la création de postes de proximité. Un agent qui sera dédié à la participation citoyenne et à la politique de la ville, un médiateur, un agent de police municipale qui est arrivé en début d'année, autant de choix qui viennent renforcer notre maintien des accueils physiques. Nous avons bien conscience que depuis 2020, le lien social a été fragilisé. Il faut tout faire pour le reconstruire !



Loïc Jamet / Sobriété énergétique

On a entendu à de nombreuses reprises parler de sobriété énergétique, je préfère parler de satiété. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que l'on peut réduire sa consommation et quand même en avoir assez pour bien vivre. Cela nous fait forcément réfléchir sur la façon dont, collectivement, nous avons consommé jusqu'à présent. Et c'est l'objet du passage en LED de nos bâtiments et de l'éclairage public, des regroupements de services municipaux, de jouer davantage sur l'inertie des bâtiments. Quand on voit les 12% d'économie d'électricité et les 17% d'économie de gaz réalisées en 2023, on voit bien que nous avons tout à gagner à continuer ces efforts !



Sabrina Lefebvre / Accompagnement

Faire monter le Pôle Familial Solidarité à Beaulieu fait partie d'une réorganisation plus vaste qui doit permettre de donner plus de visibilité et plus de cohérence à ce que nous mettons en place pour l'emploi et la formation. C'est tout un travail de liens avec les partenaires, France Travail, FODENO, la Mission Locale, et d'autres, qui porte progressivement ses fruits et dans lequel on a renforcé notre investissement sur l'année 2024.

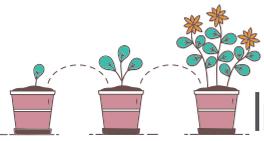


En chiffres



Le budget municipal 2024 est arrêté à

15 697 535,30 €



Investissement
2 973 485,31 €

Fonctionnement
12 724 049,99 €



Principales recettes

de fonctionnement et d'investissement 2024

31,73 %
(+ 4,50 %* par rapport à 2023)

Impôts locaux
4 980 591 €

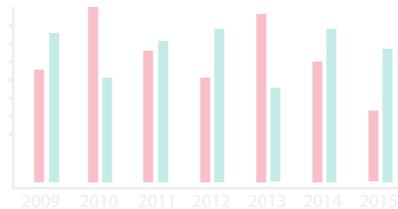
*Cette augmentation provient de la revalorisation des bases d'imposition décidée par l'État. Les taux communaux, eux, resteront stables.

11,66 %
(- 2,23 % par rapport à 2023)

Communauté Urbaine
1 830 382 €

14,94 %
(- 1,93 % par rapport à 2023)

Recettes d'Etat (dont dotations)
2 344 559 €



6,05 %
(- 1,41 % par rapport à 2023)

Recettes des activités des services*
949 209 €

*Recettes municipales comme la restauration, les centres de loisirs, les locations de salles...

Au quotidien

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024

25,47 %

Fonctionnement, travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments et espaces extérieurs

3 998 363,51 €



75,85 % des dépenses sont consacrées aux services à la population et à l'entretien de la Ville.

17,22 %

Services généraux et services supports*

2 702 675,58 €



*Les services généraux (assurances, affranchissement...) et services supports (RH, finances, affaires immobilières, communication, secrétariats, accueils...)

33,13 %

Activités à la population

5 200 111 €



Détails des dépenses des secteurs d'activités à la population

Attractivité - Économie et Tourisme
(commerces, marché, visites...)



214 278,88 €

Education / Loisirs / Restauration



2 889 283,63 €

Soutien aux associations

296 907,02 €



Solidarité et actions d'accompagnement des habitants

919 194,12 €



Sport



143 461,82 €

NB : une grosse partie des dépenses pour le sport est déjà incluse dans la gestion des équipements sportifs rubrique « Entretien des bâtiments » et dans « Aides aux associations » avec les subventions accordées.

Culture et patrimoine historique



736 985,39 €



Un coup de pouce dans l'accompagnement des enfants

Gaëlle bonjour, tu intervies depuis déjà 10 ans sur la commune en tant qu'éducatrice spécialisée, peux-tu nous présenter ton métier ?

Bonjour ! En effet, la municipalité fait appel à mes services depuis quelques années déjà. En règle générale, l'éducateur spécialisé est amené à accompagner à l'autonomie. Après, tout dépend du projet de la structure, de l'association pour laquelle il travaille.

À Harfleur, au regard des différentes problématiques rencontrées par les enfants scolarisés dans les écoles primaires, la municipalité a souhaité répondre aux différents besoins des enfants, et plus généralement des familles et des écoles.

Il a fallu prendre plusieurs paramètres en considération pour pouvoir accompagner le public, dans un premier temps, le sensibiliser à la connaissance de soi, l'estime de soi, le lien social, l'expression, la communication, la motricité, la structuration du quotidien, le respect des règles... et dans un second temps, l'amener à participer, à prendre part au travail collectif que nous mettons en place. L'idée est de rendre le public, en l'occurrence ici, les enfants, acteurs des séances auxquelles ils participent. Il y a autant de paramètres que de personnes sans oublier de prendre en considération son entourage. C'est très riche humainement.

Pour la ville, il s'agit du dispositif « Coup de Pouce ». Qu'est-ce c'est ? Quel est son rôle et comment a-t-il évolué depuis que tu y intervies ?
Mon métier consiste, dans le cadre de « Coup de Pouce », à accompagner les enfants qui rencontrent des difficultés à l'école et de prêter attention aux différentes façons dont se manifestent ces difficultés.

Ces enfants sont orientés par les directeurs d'écoles élémentaire. Le cadre « Coup de Pouce » permet la création de petits groupes, ce qui permet une écoute et une approche plus personnalisée.

Sur la base de l'écoute active, mon accompagnement consiste à permettre aux enfants de se valoriser, de les amener à ôter leurs freins à l'apprentissage par le biais de médiations culturelles et artistiques, une façon également d'apprendre autrement.

Depuis quelques temps, le dispositif a légèrement évolué en fonction des transformations sociales que connaissent les écoles. Ce n'est plus seulement l'apprentissage en lui-même qui est travaillé, mais la timidité accrue rencontrée par certains enfants, ou des comportements inadaptés qu'ils peuvent avoir à l'école. Ces enfants sont orientés vers moi pour ces nouvelles raisons, afin de pouvoir comprendre ce type de comportements et de pouvoir les accompagner à évoluer collectivement, à travailler pour évoluer dans un environnement apaisé.

Mon travail consiste aussi à accompagner les adultes dans leur positionnement de parents, à les orienter vers des professionnels adaptés à la situation de leurs enfants - c'est souvent un soutien demandé et ressenti.

Je ne travaille pas seule et heureusement !

Pour les ateliers, la municipalité met à disposition un étudiant en carrière sociale. Notre binôme est créé afin d'accompagner au mieux les enfants. Une équipe pluridisciplinaire est également constituée : il y a une orthophoniste, une psychologue et nous sommes en lien avec la direction de chaque

école afin d'être en cohésion avec le projet de l'enfant, de la famille, de la scolarité. L'atelier évolue et s'adapte en fonction des besoins et des problématiques relatés par les écoles.

A ce jour par exemple, nous nous rendons compte que les écrans sont très présents et que parfois les parents sont démunis face à ce fléau.

Un nouveau contrat de ville vient d'être signé entre les différents partenaires, Harfleur est maintenue dans ce contrat. Quel est l'avenir des dispositifs d'aides ciblées selon toi ?

Je ne connais pas dans le détail ce nouveau contrat de ville pour le moment. Il est important, je pense, de garder des dispositifs comme celui-ci, voire de les accroître car les besoins ne manquent pas. Nous connaissons les besoins des écoles et des familles et si nous souhaitons un avenir bienveillant pour les enfants harfleurois il est important que la municipalité continue de s'investir pour garantir l'égalité des chances. Je lui souhaite de pouvoir également bénéficier de tous les moyens financiers et matériels pour continuer dans ce sens.

Le Contrat de Ville :

Lors du dernier Conseil Municipal, le principe de l'adhésion à un nouveau contrat de ville a été voté. Cela permet à la Ville d'Harfleur de pérenniser les fonds dont elle disposait à présent pour mettre en place les actions telles que « Coup de Pouce », le « Contrat éducatif local » ou encore d'autres actions comme « SEVE » (Savoir Être et Vivre Ensemble) auprès des classes.

Les principaux projets d'investissement de 2024

Émergence d'une ville durable
= 491 177,88 €

- ▶ Renouvellement flotte de véhicules : **268 000 €**
dont balayeuse **153 000 €** et camion frigorifique pour la livraisons des repas : **70 000 €**
- ▶ Rénovation énergétique - Transition Led bâtiments et voiries : **183 977,88 €**
- ▶ Complexe Maurice Thorez - Études de projet de rénovation du gymnase : **26 200 €**
- ▶ Poursuite du plan vert : **13 000 €** (vergers, renaturation de la ville).

Une ville humaine
= 360 980,37 €

- ▶ Informatique des écoles primaires et maternelles : **78 000 €**
- ▶ Investissements pour les écoles (anti pinces doigts, interphones...) : **27 300 €**
- ▶ Crédits petits investissements déconcentrés des écoles : **9 976,31 €**
- ▶ Mise en place d'une vidéoprotection : **75 000 €**
- ▶ Regroupement des services et amélioration des accueils : **64 762 €**
dont **30 250 €** pour l'intégration de la halte-garderie au sein du Pôle de Beaulieu.

Valorisation de la Ville
= 291 160 €

- ▶ Église Saint-Martin : **90 760 €**
dont **76 800 €** pour la réfection complète de la toiture de la sacristie.
- ▶ Bornes de stationnement minute : **45 000 €**
- ▶ Aménagements et pacification des espaces publics : **155 400 €**
(reprise de concessions cimetières, travaux voiries non communautaires, signalétique notamment de sécurité routière...)

En détail



Élections européennes 2024 : petit mode d'emploi

Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

La campagne électorale débutera le 27 mai 2024.

Le vote aura lieu le 9 juin 2024 pour la France métropolitaine.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 3 mai 2024.

Les démarches d'inscriptions peuvent également être faites sur internet mais attention, dans ce cas, vous devrez vous être inscrits en ligne avant le 1er mai 2024.

Pourquoi et pour qui je vote ?

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique. Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel à leur classement électoral. Aujourd'hui 705, ils seront 720 représentants européens (eurodéputés), lors du prochain mandat 2024-2029. Aussi, à partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat du Parlement européen.

Qui et comment voter

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Il est possible de faire la demande en ligne sur [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr). Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement. Si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité (obtenue après un déplacement en mairie), vous pouvez être dispensé de déplacement pour faire valider votre procuration.

En bref

Le fonctionnement du Parlement européen

- ★ Il travaille en commission parlementaire.
- ★ Chaque député est membre d'une ou plusieurs commissions.
- ★ On compte 20 commissions permanentes (Affaires étrangères, Agriculture, Environnement...) ainsi que des sous-commissions, des commissions spéciales et des commissions d'enquêtes.
- ★ C'est là que les législations sont examinées de près et que les principales modifications sont apportées.



Dans le détail pour Harfleur

Si vous avez déménagé récemment dans notre commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales (en prenant rendez-vous au Pôle Accueil Population)
Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, pensez également à nous informer afin que vous soyez rattaché au bon bureau (le plus proche de votre domicile).



! Information importante ! Il n'y a plus de bureaux de vote ni au Pôle Administratif de Beaulieu (bas et haut) ni au Point Accueil Jeunes. Ces bureaux sont déplacés au Groupe scolaire maternelle André Gide - 2 rue Jean Charcot.

Les électeurs qui votaient précédemment dans l'un de ces 3 bureaux ont reçu début avril par la poste leur nouvelle carte électorale sur laquelle apparaît l'adresse de leur nouveau lieu de vote.

Ces déplacements sont la conséquence logistique d'un changement de fonction du Pôle Administratif de Beaulieu, qui désormais ne peut plus accueillir de bureau de vote.



Quiz du Parlement européen

1

Le Parlement européen vote les lois européennes avec :

A

Personne, il est le seul à pouvoir le faire

B

Avec le Conseil de l'Union Européenne

C

Avec l'avis de chaque gouvernement

2

Le Parlement européen forme, avec le Conseil de l'UE :

A

L'autorité budgétaire de l'UE

B

L'autorité militaire de l'UE

C

L'autorité parentale

3

Le Parlement européen, après les élections de 2024 sera composé de :

A

705 députés

B

720 députés

C

754 députés

4

Comment le nombre de députés par pays est-il défini :

A

Par la richesse de chaque pays

B

Par la surface de chaque pays

C

Par la taille de la population de chaque pays

5

Une fois élus, les eurodéputés se regroupent :

A

Par affinités politiques

B

Par pays

C

En fonction de leur situation géographique au sein de l'UE

Réponses :

1 - B. Le Conseil de l'Union Européenne est colegislateur.
2 - A. Le Parlement et le Conseil de l'UE arrêtent des orientations sur les priorités budgétaires de l'UE. Ils votent le projet de budget annuel préparé par la Commission européenne.
3 - B. Il sera composé de 720 députés et ce, jusqu'en 2029.
4 - C. Chaque état membre élit un nombre de députés en fonction de la taille de sa population. Les états avec le plus de députés sont l'Allemagne, la France et l'Italie. Les états avec le moins de députés sont la Lettonie, l'Estonie, Chypre, le Luxembourg et Malte.
5 - A. Par affinités politiques. Actuellement, l'hémicycle compte 7 groupes politiques. Aucun groupe ne possède la majorité à lui seul. Les députés doivent donc trouver des compromis pour obtenir une majorité et adopter les textes.

LA GRANDE NUIT DE L'HUMOUR

[Plateau d'humoristes]

La Grande Nuit de l'Humour

La Grande Nuit de l'Humour, c'est la soirée parfaite pour découvrir les nouveaux talents du rire en musclant ses zygomatiques ! 3 artistes présentent chacun 30 minutes de leur spectacle pour une soirée pleine de rires, avec des styles d'humour différents !

Thom Trondel

De l'accouchement de sa fille sur un dépose-minute à un levier de vitesse dépressif, tout en comparant les isoloirs à des cabines d'essayages, ou en se prenant pour James Bond, Thom Trondel est une explosion de rires à chaque réplique, à déguster sans modération !

Vous aviez aimé «Mars et Vénus» et «L'Arnaqueuse» avec Thom Trondel que nous avons accueilli à La Forge ? Vous allez adorer ce nouveau moment de rire !



Sarah Anna

Sarah-Anna a quitté son travail d'infirmière pour se consacrer à la scène, après 7 ans au service cancéro du CHU de Rennes, où le rire est une thérapie du quotidien, et même un exutoire.

Rapidement devenue l'un des visages du stand-up dans les comedy-clubs de Rennes, elle remporte en janvier 2023 le prix du jury au Festival Rire & Vilaine, et débute à présent la tournée de son premier spectacle «Salé».

Elle a vu passer pas mal d'horreurs et de névroses, mais ce n'est rien à côté des petites voix qui vivent dans sa tête !

«L'humour noir a sa nouvelle princesse !» France Bleu.



David Buniak

Un humoriste caméléon qui n'hésite pas à s'attaquer à tous les sujets. Adeptes des sketches et des personnages, il n'hésite pas à dénoncer les travers de notre société. Réseaux sociaux, adoption, GPA, éducation, rencontres, complotisme... David Buniak ose tous les sujets, même les plus inattendus. Une constante : du rire à se fendre la poire.



La Grande Nuit de l'Humour- Cœur de Scène Production

Vendredi 17 mai - 20h30 - La Forge

Tarifs : de 4€ à 10,50€ - A partir de 13 ans

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Exposition artiste ouvrier]

"Regards croisés" - Jacques Crevel

Jacques Crevel est un passionné d'art depuis son adolescence. Il est primé de nombreuses fois. Il est lauréat du salon ouvrier 2023 de la ville d'Harfleur.

Exposition artiste ouvrier

"Regards croisés" - Jacques Crevel

Jusqu'au dimanche 26 mai - Musée du Prieuré - Accès libre

Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Petite enfance]

Sieste musicale au vibraphone

De et par Nicolas Mathuriau

Un temps spécial pour les tout-petits. Un détour près du lac, la pluie blanche, les vents qu'on brave, les baisers éclatants du soleil. C'est la douceur d'un réveil, l'enfant qu'on protège, le feu qui rassure, c'est un dimanche paresseux. C'est l'eau qui attend, le hibou qui apparaît enfin, l'animal qui court sur la neige. C'est un appel à la méditation, des sensations de profondeur, un besoin de lâcher prise.

Sieste musicale au vibraphone

De et par Nicolas Mathuriau

Mercredi 29 mai - 11h - La Forge

Tarifs : de 2,50€ à 5,50€ - A partir de 1 an

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Théâtre]

60 jours de prison

Avec Olivier Lejeune



23 Aout 1944.

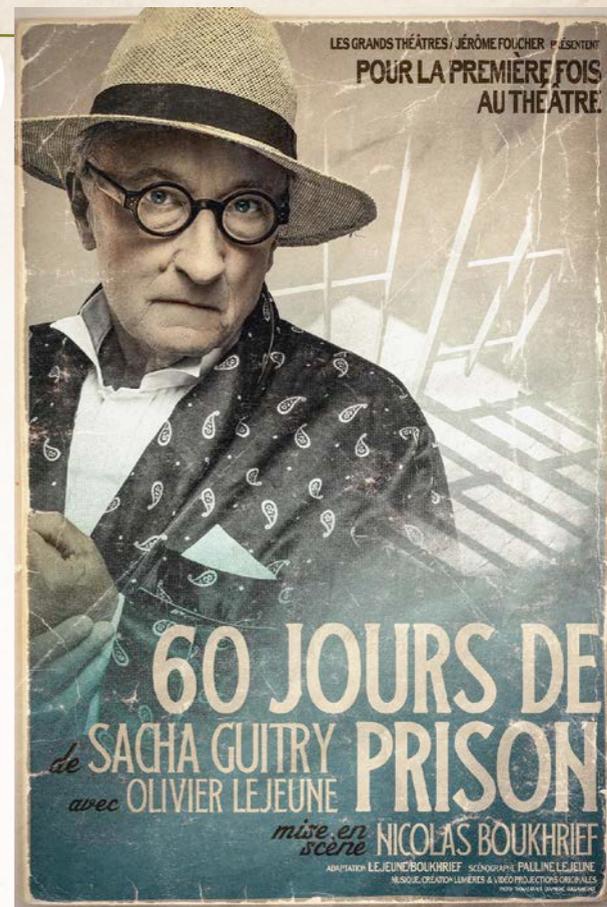
Tandis que les combats font encore rage pour la libération de Paris, le grand Sacha Guitry est appréhendé à son domicile par cinq hommes armés qui l'emmènent avec eux sans aucune explication... et sans même lui laisser le temps de remplacer ses mules et pyjama par une tenue plus décente.

Sur la foi de seules rumeurs, il est soupçonné de crime de collaboration avec l'occupant Allemand et va être brutalement incarcéré durant 60 jours dans des geôles et des camps de prisonniers insalubres, sans jamais connaître le véritable motif de son arrestation.

Par miracle, Guitry eut l'intuition de noter, jour après jour, le récit de cette injuste expérience carcérale. Des quelques jours précédant son arrestation au matin de sa délivrance, il y narre avec son élégance et son ironie naturelles ces faits historiques où petite et grande Histoire se mêlent pour nous donner un tableau inédit de la Libération.

On y traverse des lieux de sinistre mémoire, comme Drancy ou le Vel d'Hiv, et l'on y évoque nombre des figures du gotha de l'époque, comme Raimu ou Arletty bien sûr, éternelle complice de l'auteur du «Roman d'un tricheur». Derrière nombre de bons mots hilarants et de remarques d'une acuité saisissante sur l'absurdité de sa situation, ses codétenus et ses geôliers, «60 jours de prison» révèle aussi un Guitry plus rare, plus secret que celui de ses écrits pour la scène ou le cinéma.

Un Guitry digne, étonnamment humble et d'un humanisme rare. Une sorte de héros, tout simplement.



60 jours de prison - D'après l'œuvre de Sacha Guitry Avec Olivier Lejeune - Mise en scène Nicolas Boukhrief

Samedi 1er juin - 20h30 - La Forge

Tarifs : de 8,50€ à 23€ - A partir de 14 ans

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

La célébration du 80^e 80^e anniversaire du débarquement de la libération de la Normandie



[Exposé conté]

Semelles de bois et Doryphores

La vie quotidienne pendant la Seconde Guerre mondiale
Par Piano à Pouces Théâtre

Une malle, dedans, les souvenirs d'une vieille dame de 90 ans. Ses souvenirs d'enfance, une enfance marquée par la guerre, l'occupation, les restrictions, mais une enfance tout de même avec ses rires, ses bêtises.

A travers les souvenirs d'une enfant de la guerre, la conteuse fait découvrir aux enfants d'aujourd'hui la vie quotidienne pendant la Seconde Guerre mondiale sous l'occupation. Objets, photos, archives sonores font revivre une époque dont les témoins s'effacent doucement.

Semelles de bois et Doryphores - Par Piano à Pouces Théâtre
Dimanche 2 juin - 15h

Salle Jean Le Bosqué - Accès libre - À partir de 9 ans

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr



[Exposition]

Les Résistants derrière les barreaux

Les prisons normandes : hauts lieux de mémoire et d'histoire



La répression dont furent victimes les résistants normands fut terrible. Une exposition unique, sur la base de documents administratifs, lettres, photos, dessins, témoignages, décrit leur vie en détention et honore la mémoire de ceux qui sont morts pour défendre leurs idéaux et l'honneur de la France.

Une exposition réalisée par le Comité Régional Résistance et Mémoire et en partenariat avec les archives départementales du Calvados.

Expositions Les Résistants derrière les barreaux

Du mercredi 5 juin au dimanche 8 septembre

Musée du Prieuré - Accès libre

Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

[Conférence]

Harfleur Résistante 1939-1945

Réseaux, groupes et parcours individuels de résistants harfleurais face à l'occupant
Par David Fouache

Cette conférence menée par David Fouache, passionné d'histoire locale pendant la Seconde Guerre mondiale, fera la lumière sur l'action de la Résistance à Harfleur.

Il reviendra sur l'historique des différents groupes et réseaux présents à Harfleur et présentera leur spécificité selon leurs actions, qu'elles soient de renseignements, armées ou bien d'aides aux aviateurs abattus. L'engagement de ces habitants pour la libération est indéniable et bien souvenu méconnu. Un temps de questions réponses clôturera cette conférence.

Harfleur Résistante 1939-1945 - Par David Fouache

Mercredi 5 juin - 18h

Musée du Prieuré - Accès libre sur réservation

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

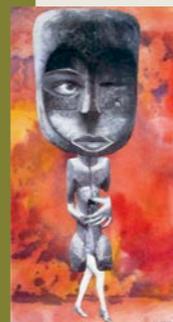


[Conférence]

La préhistoire :

aux origines de l'art

Par Corinne Laouès



Docteure en histoire de l'art contemporain, Corinne Laouès enseigne l'histoire de l'art aux étudiants des campus de Rouen et du Havre de l'ESADHAR.

Durant cette conférence il s'agira de comprendre ce qu'est l'art de la préhistoire et son apport dans l'histoire de l'art.

La préhistoire : aux origines de l'art
Conférence par Corinne Laouès

Dans le cadre de «La Nuit des musées» et «Pierres en lumières»

Samedi 18 mai - 18h - Musée du Prieuré

Accès libre sur réservation

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

[Pour les 3-7 ans]

Contes en musique

aux jardins

Par La Belle Envolée



Comme un écrin naturel et charmant, les Jardins familiaux nous ouvrent leurs portes pour un spectacle haut en couleurs, en parfums et en saveurs...

Des contes, de la musique, du théâtre, l'ombre d'un grand arbre et hop ! Auprès du colombier, entre les grands murs de pierre, les jardins s'animent, les histoires se racontent, les notes de musique s'égrènent pour nous plonger - petits et grands - dans des mondes envoûtants... et amusants !

Contes en musique aux jardins

Par La Belle Envolée

Mercredi 22 mai - 10h30

Accès libre sur réservation [jauges limitées]

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

..... La suite des aventures du Club Ados

Dernière ligne droite avant la course

Afin de participer à la course de St-Honoré à Pont Audemer, 12 Harfleurais de 12 à 15 ans, se sont lancés dans la construction d'une voiture à pédales. Nous vous avons conté le début de cette aventure dans le numéro du mois de mars 2024 (consultable sur www.harfleur.fr).

Afin de finir le système de direction, M. Launay Charles a rejoint l'équipe, il a aussi apporté des améliorations techniques. L'association « La Roue Libre » a aussi fourni des pièces détachées et l'entreprise Chimirec deux bidons de 200L pour la carrosserie.

« Nous voulions créer quelque chose de concret, quelque chose qui défie nos compétences et nous permette de voir le fruit de notre travail » explique Yanis. Chaque membre de l'équipe a apporté ses compétences au projet. Ensemble, ils ont surmonté des défis techniques, résolu des problèmes et travaillé en étroite collaboration pour transformer leur vision en réalité. Le 17 avril dernier, premier essai sur route, l'excitation était palpable, « c'était un moment vraiment spécial pour nous tous, voir la voiture rouler pour la première fois, c'était incroyable », déclare Antoine.

Les familles viendront soutenir les jeunes le dimanche 5 Mai à Pont Audemer. L'équipe se nomme « Club abdos » et la voiture, en forme de chaussure de sport est baptisée « Abdolis ». Quatre pilotes se relaieront durant deux heures : Thyanna, Yanis, Bakary et Mohan, ils seront déguisés en sportifs et feront une chorégraphie de présentation comme le stipule le règlement. Des panneaux retraçant leur parcours viendront décorer leur stand.

Pour ces jeunes passionnés, c'est une leçon de persévérance et de collaboration, une façon d'exprimer leur créativité.

Alors que les jeunes se projettent déjà dans leur futur projet, cette « voiture » restera le symbole de ce qui est possible lorsque l'on ose rêver et agir avec audace.



L'écho des commerces

De nouvelles saveurs dans vos pâtes !

Il y a un peu plus d'un mois maintenant, M. Lo Duca s'est installé sur la place Victor Hugo, en plein cœur du centre historique d'Harfleur. Après avoir participé au marché de Noël 2023 et à quelques marchés du dimanche, il fait par d'un véritable coup de cœur pour les lieux, la place, le décor... Chez Vincent, tout est cuisiné minute sur la base de recettes maisons élaborées par l'équipe. Des recettes de pâtes classiques (bolognaise...) ou plus originales (tartufo...) sur une carte permanente, vous pouvez ajouter des recettes du marché, du moment et de saison. L'adaptation est le maître mot d'« Ô2 Saveurs », qui peut en plus du restaurant, proposer des formules événements ou réceptions, en livraison, à emporter et même à domicile. Passionné, Vincent est aussi très généreux dans sa cuisine, gageons que vous ne repartirez pas de chez « Ô2 saveurs » avec la faim au ventre.



Ô2 Saveurs
Sur place ou à emporter - Commandes au 06 25 68 98 50
6 places Victor Hugo - 76700 Harfleur
Du mardi au jeudi : 11h30/13h30 et 18h/21h30
Vendredi et samedi : 11h30/13h30 et 18h/22h
Dimanche midi : 11h/13h30
 (privatisation possible sur demande)
 FB : o2 Saveurs

Carnet

Naissances :
 01/02/24 CHER Evann

Décès :
 21/03/24 BOTTOIS Isabelle
 29/03/24 LAMBERT William



SAVEZ-VOUS COMMENT IDENTIFIER ET SIGNALER UN MOUSTIQUE TIGRE ?



Le moustique tigre « *Aedes albopictus* » peut être le vecteur de maladies graves telles que la Dengue, le Chikungunya ou le Zika. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000. À ce jour, il n'est pas considéré comme implanté en Normandie.



1. COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Il est très petit (environ 5mm) ;



Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune) ;



Il vit et pique le jour (principalement tôt le matin et au coucher du soleil).



Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
 Vous souhaitez le signaler ?
https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Afin de signaler la présence d'un moustique tigre, il faut que vous disposiez :

- d'une photo d'un moustique tigre à joindre à votre déclaration en ligne,
- ou d'un moustique dans un état permettant son identification et correctement conservé (dans un petit contenant ou scotché sur une feuille de papier par exemple, sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante : FREDON Normandie, 1 rue Léopold Sédar Senghor - 14 460 COLOMBELLES).



2. COMMENT PRÉVENIR SON IMPLANTATION ?

Le moustique tigre pond dans des petites collections d'eaux stagnantes des habitations et se déplace peu. Pour éviter son développement, il faut le priver d'eau. Pour cela, les bons gestes à adopter :

- Vider régulièrement les soucoupes, pots de fleurs, seaux, arrosoirs etc. ;
- Ranger le matériel de jardin et les jouets d'extérieur ;
- Entretien les évacuation d'eau extérieures (gouttières, rigoles) ;
- Couvrir les réserves d'eau d'un filet moustiquaire ou de tissu.



3. COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

- Portez des vêtements couvrants et amples ;
- Équipez portes et fenêtres de moustiquaires ;
- Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

+ d'informations : <https://www.normandie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-aedes-albopictus/>

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?
 Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :
 le cabinet du maire
 au 02 35 13 30 10
 ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
 35 rue de la République
 02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
 26 rue Jehan de Grouchy
 02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
 33 pl. Guy de Maupassant
 02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le **3237**

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au **02 35 13 30 00**
 un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
 ou sur smartphone
 « LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?
 pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
 Tél : 02 35 22 25 25
 Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Conseil municipal du 13 avril 2024

RESTAURATION SCOLAIRE

Dispositif Cantine à 1 €

Par délibération, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention triennale avec l'Etat permettant de bénéficier du dispositif « cantines à 1 € ». Cette délibération a institué ce tarif pour les familles au quotient familial inférieur à 810. Au 1er octobre 2022, ce tarif a été étendu aux familles de quotient familial inférieur à 1 000. Pour chacun des repas servi, l'Etat verse à notre commune trois euros. Depuis le 1er janvier 2024, ce dispositif intègre une bonification «Egalim» de 1€ supplémentaire pour les communes dont les cantines sont inscrites sur la plateforme «ma cantine. gouv.fr» et qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour atteindre les obligations de la loi Egalim. La loi Egalim1, votée en 2018, dont la mesure phare concerne la juste rémunération des producteurs, vise dans son volet restauration, notamment, à :

- Favoriser une alimentation saine et durable pour tous, en introduisant progressivement, 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité, dont 20 % de produits biologiques en 2022,
- Mettre en place un «Plan de diversification des protéines» visant à augmenter la consommation de céréales et de légumineuses dans les menus, en proposant notamment un repas végétarien par semaine,
- Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec la réduction de 50 % du volume de déchets produits en 2025 par rapport à 2019,
- Interdire l'utilisation des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025,
- Interdire l'utilisation des touillettes et pailles en plastique dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020,
- Interdire l'usage des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires en 2020.

S'il reste des marges de progrès, notamment en matière d'approvisionnement en produits sous signe de qualité, une grande partie des objectifs ont été atteints. Nos marchés alimentaires ainsi que leurs allotissements dans le cadre du groupement avec Octeville sur Mer, de Montivilliers et de Gonfreville !Orcher ont pour ambition d'atteindre ces objectifs.

En conséquence, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **considérant** l'inscription de la commune au dispositif de l'Etat «cantines à 1 €» par délibération du 5 février 2022, considérant la nécessité de promouvoir par des tarifs attractifs une restauration scolaire de qualité pour toutes les familles harfleuraises, considérant la volonté municipale d'atteindre les objectifs de la loi et de favoriser la transition écologique,

- autorise la signature d'un avenant à la convention relative à la «cantines à 1 €» permettant à la commune de bénéficier de la bonification #Egalim de 1€ supplémentaire.
- autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PATRIMOINE

Chantier de restauration, porte de Rouen

Depuis l'été 2013, Harfleur accueille l'été des jeunes fécampois sur le chantier de restauration de la Porte de Rouen. Sur le site, ils sont encadrés par des animateurs et participent à toutes les activités proposées : débroussaillage, taille et pose de pierre, maçonnerie. Cet accueil est proposé une semaine, en matinée, les après-midi sont réservés à d'autres activités, dont des visites du patrimoine. De même en 2023, nous avons accueilli, Porte de Rouen, un groupe d'adultes en situation de handicap du foyer de Yainville géré par le Foyer l'ESSOR basé au Trait. Les deux groupes sont bien intégrés à l'équipe locale et l'ensemble mène une action efficace pour l'avancement de la restauration du site. Suite à une demande renouvelée de la ville de Fécamp pour l'été 2024, je vous propose de reconduire l'opération du 8 au 12 juillet 2024. De même, le Foyer l'ESSOR a renouvelé sa demande pour l'été 2024, et je vous propose de reconduire également cette expérience.

L'accueil sera organisé sur trois demi-journées. Ce format permettra aux bénéficiaires de découvrir les gestes et techniques de la restauration du patrimoine bâti. Ces jeunes bénévoles participeront à la restauration de la tour nord de la Porte aux Cerfs, édifiée en 1399. Une mise à disposition des locaux d'hébergement du Centre Associatif et Culturel La Forge sera possible.

En conséquence, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- autorise la signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Fécamp pour l'accueil de cinq jeunes et deux animateurs fécampois pour la période du 8 au 12 juillet 2024, incluant la mise à disposition du centre d'hébergement du Centre Culturel et Associatif La Forge pendant la durée du séjour.
- autorise la signature d'une convention avec l'association l'ESSOR fixant les modalités d'accueil de personnes en situation de handicap pour trois demi-journées de découverte sur le chantier de restauration de la Porte de Rouen, les 3, 4 et 5 juillet 2024, ainsi que l'hébergement au Centre Culturel et Associatif La Forge.

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Gestion rigoureuse n'est pas rigueur

Oui, une gestion rigoureuse, sans mettre en œuvre une politique de rigueur est bonne pour les finances de la ville et aussi pour les harfleurais.

Cette année, les finances de la ville se sont améliorées notamment grâce aux efforts budgétaires des années précédentes. Cela nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement, et de mettre en place une politique d'investissement pour Harfleur et tous les harfleurais.

Faire le choix d'une politique rigoureuse, c'est choisir de maintenir les services publics de proximité. Car ici à Harfleur, nous ne concevons pas de diminuer notre service public local à la première difficulté. Nous connaissons l'importance des services publics de proximité pour la population.

Faire le choix d'une politique rigoureuse, c'est choisir d'investir dans ce qui est bon pour tous et qui nous permet des économies. Par exemple, quand nous avons fait le choix de la transition énergétique, que ce soit en rénovant thermiquement nos bâtiments, en généralisant l'éclairage LED ou en investissant dans des véhicules électriques, non seulement nous avons baissé notre consommation énergétique mais aussi notre impact carbone. Ce choix d'investissement nous a permis des économies tout en contribuant à décarboner notre ville.

Faire le choix d'une politique rigoureuse, ce n'est pas instaurer l'austérité en faisant des coupes sombres dans l'accompagnement des harfleurais. Bien au contraire, depuis le début du mandat nous avons fait le choix de renforcer notre accompagnement pour tous, que ce soit lors de la crise COVID, ou par la suite lors de l'opportunité d'instaurer la cantine à 1€.

Malgré les vents contraires, nous avons tenu le cap, et aujourd'hui notre ténacité, nous permet, sans abandonner notre gestion rigoureuse acquise depuis des années, d'avoir pour 2024, un budget audacieux et innovant au profit d'Harfleur et de tous les Harfleurais.

Loïc Jamet

Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

La tribune du groupe Harfleur ensemble pour demain ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 22 juin

9h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils

sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 6 juin - 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

A vos Agendas !

Associations

Spectacle de danse
Collège Lycée St Joseph

Lundi 13 et mardi 14 mai - 20h30

La Forge - Tarif : 5€

Spectacle de danse
des associations sportives scolaires
AS Danse Secteur du Havre

Mercredi 15 mai - 20h

La Forge - Tarif libre

Spectacle de danse de fin d'année
Association Art & Mouvement

Samedi 18 mai - 20h / Dimanche 19 mai - 15h et 18h

La Forge - Tarifs : 12 € adultes / 8 € - 10ans

Hypno Tic
Soirée Hypnose



Venez vivre une expérience délirante et mystérieuse.
Spectacle pour toute la famille au profit de l'association Rêves.
Buvette sur place.

Vendredi 24 mai - 20h30

La Forge - Tarifs : 15€ / prévente 12€ - Enfant - de 12 ans : 5€

Billetterie sur place à partir de 19h

Spectacle des classes d'éveil musical
[4/6 ans] et Petit orchestre du Centre
d'Expressions Musicales

Samedi 25 mai - 15h

La Forge - Gratuit



Spectacle de danse contemporaine
par la Compagnie La Lice

En soutien à l'association harfleuraise : Dispensaire pour Koundel

Dimanche 2 juin - 17h

La Forge - Tarifs : plein 12€ / réduit : 6€ (enfants de 5 à 12 ans,
personnes en recherche d'emploi, étudiants).

Réservation : compagnielalice@gmail.com.

Billetterie sur place en fonction des places disponibles.



Spectacle de danse
Association Pat Danse

Samedi 8 juin - 3 spectacles : 13h30 - 17h - 21h

La Forge

Spectacle de l'école Dolto

Samedi 15 juin - 9h30

La Forge - Gratuit

Spectacle de fin d'année
Ecole municipale de danse
Maison des Arts - Montivilliers

Samedi 15 juin - 20h / Dimanche 16 juin - 15h

La Forge - Tarif : 5 € - Gratuit pour les - de 17 ans



Renseignements,
inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et
les compléments d'informations sur :

www.harfleur.fr